

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

Seine-Maritime. Pourquoi les enseignants s'opposent-ils à la réforme des remplacements ?

Pierre Durand-Gratian

3-4 minutes

C'est une initiative ministérielle qui concerne toutes les Directions des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) et qui pourrait être mise en place dès la rentrée de septembre en Seine-Maritime. Le vivier d'enseignant remplaçant dans le 1^{er} degré (maternelle et primaire) doit être mutualisé *"pour optimiser la ressource disponible et répondre à tous les besoins de remplacement, quel qu'en soit le motif ou la durée"*, précise la DSDEN du département. Tous les enseignants remplaçants auraient donc vocation à remplacer tous les services.

72 enseignants sur des postes de remplacements spécifiques

A l'heure actuelle pourtant, 72 enseignants sont sur des postes de remplacements spécifiques, qui concernent certaines missions. Certains d'entre eux s'opposent à cette réforme et se sont mis en grève, jeudi 6 février, au lendemain d'une rencontre à la DSDEN à Rouen.

36 de ses enseignants sont dédiés uniquement aux remplacements liés à la formation continue des enseignants, c'est-à-dire uniquement des remplacements de courte durée. Les 36 autres sont dédiés aux remplacements liés aux pondérations des enseignants en Réseau d'éducation prioritaire (REP+). Il s'agit d'un temps accordé aux enseignants dans ces établissements particuliers, notamment pour organiser du travail en équipe.

• **A lire aussi.** [Normandie. Quelle répartition pour la suppression des postes d'enseignants ?](#)

Ces postes sont "de vrais choix" pour les remplaçants en REP+

Marie Carat est justement enseignante remplaçante pour les REP+ et souhaite conserver la spécificité de son poste. *"Tous les jours de l'année, on remplace pour une journée dans les mêmes établissements. On connaît les élèves au fil des années, on connaît les titulaires, on ne perd pas de temps utile d'enseignement et une confiance s'est installée"*, indique-t-elle. Elle a choisi le contexte particulier de la REP+ avec les enjeux que cela représente. *"J'adore aussi travailler de la maternelle à la CM2 en changeant tous les jours, c'est en vrai choix"*, indique-t-elle. En théorie, avec la réforme, elle pourrait désormais être affectée à des remplacements longs, par exemple de congés maternité. Autre inconvénient pour ses remplaçants REP+, la perte de la prime pour le travail dans ces établissements particuliers, qui ne serait plus versée qu'au prorata des jours de remplacements effectivement réalisés en REP+.

"Cette fusion est organisée pour gérer la pénurie"

Pour Marine Job, secrétaire départementale du SNUDI-FO76 (Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs de l'enseignement public-Force ouvrière de Seine-Maritime), la fusion de ses moyens est l'arbre qui cache la forêt. *"Elle est organisée pour gérer la pénurie du remplacement sur le département. Si on avait assez de postes de remplaçants, on n'aurait pas besoin de cette fusion"*, indique-t-elle.

Une large intersyndicale, FO (Force ouvrière), FSU (Fédération syndicale unitaire), CGT, UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), CFDT (Confédération française démocratique du travail), demande l'annulation de cette fusion. L'intersyndicale demande également des moyens supplémentaires pour les remplacements. La décision concernant la suite du mouvement de grève sera prise au cours de la journée du jeudi 6 février.